



Municipalité de Lyster

Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2012

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 4 mars 2013. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	2 033 287 \$
Charges de fonctionnement	1 872 680 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	160 607 \$
Conciliation à des fins fiscales	122 089 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	282 696 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	294 684 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	81 355 \$
Fonds de roulement non utilisé	94 766 \$
Dettes à long terme	1 556 299 \$

Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la santé financière, pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012.

Indications préliminaires quant aux états financiers 2013

Pour l'année 2013, à trois mois de la fin de l'année, nous anticipons les données suivantes :

Revenus anticipés	1 945 000 \$
Dépenses anticipées au 31 décembre	1 850 000 \$
Excédent de fonctionnement anticipé pour l'exercice	95 000 \$

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2013

Un conseiller reçoit une rémunération de 232.66\$ et une allocation de dépenses de 66.33\$ mensuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 697.97\$ et une allocation de dépenses de 198.99\$ mensuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

Chevaliers de Colomb	Aide financière pour la rénovation de la salle	25 000 \$
Corporation de développement économique de Lyster	Allocation de fonctionnement, subvention domiciliaire	37 925 \$
EMP Inc.	Gravier, nivelage, fossés, accotement Rte Fournier	84 045 \$
Financière Banque Nationale	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	147 746 \$
Pavage Lagacé et Frères	Déneigement, réparation d'asphalte	187 181 \$
Gaudreau Environnement	Collecte récupération et déchets	107 650 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	44 309 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	118 171 \$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2013	244 838 \$

Programme d'immobilisations et réalisations 2013

Pour l'année 2013, nous avons réalisé plusieurs projets prévus au programme d'immobilisations.

Au niveau de la voirie, nous avons asphalté le Rang 8 Est pour un total de 2.3 km. Le total des travaux s'est élevé à 242 000\$ et sera payé par une somme de 48 982\$ provenant de la réserve carrière-sablrière, une somme de 11 000\$ provenant d'une subvention à recevoir pour l'amélioration du réseau routier local qui a été accordé par le Ministère des Transports et le solde de 182 000\$ sera puisé à même le surplus accumulé. Nous avons également asphalté la rue du Domaine pour

un total de 21 130\$ qui sera payé à même le budget de fonctionnement de l'année.

Au niveau des loisirs, les amateurs de patins et de hockey qui utilisent fréquemment les chambres de joueurs seront heureux de voir les changements apportés. En effet, d'ici quelques semaines, les chambres seront peinturées et de nouveaux recouvrements de plancher seront installés. En espérant que les utilisateurs sauront apprécier ces améliorations et prendre soin des nouveaux planchers. Ces travaux seront effectués pour un coût d'environ 18 000\$.

Certains ont peut-être remarqué que nous travaillons actuellement à la réfection du stationnement de l'Édifice St-Louis. Ces travaux étaient prévus depuis 2 ans et étaient nécessaires. Les niveaux du stationnement seront travaillés afin d'envoyer l'eau au puisard existant, des trottoirs et bordures seront coulés, pour terminer par l'asphaltage. Ces travaux seront effectués pour un coût d'environ 60 000\$.

Également, vous verrez bientôt apparaître de nouvelles enseignes pour les entrées de la municipalité de même que pour le Centre des loisirs et la Surface Desjardins et l'Édifice St-Louis. Le mandat devrait être terminé vers la fin octobre et devrait s'élever à environ 23 000\$.

Au niveau des infrastructures, la municipalité recevra une somme de 644 593\$ dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. La somme ira entièrement à la réfection de nos infrastructures d'eaux usées, soit le remplacement de la station de pompage no 3 située sur le chemin Pennington et le remplacement de la station de pompage no 1 située sous la rue, en face du 1785 rue Bécancour. Ce sont des travaux importants et nécessaires car les équipements sont désuets et ont dépassé leur durée de vie utile. Au moment d'écrire ces lignes, nous venons d'aller en appel d'offres et le conseil n'a pas encore approuvé la soumission. Ces travaux devraient normalement débiter cet automne et être terminés pour le 31 décembre, mais nous sommes dans l'attente d'une autorisation du Ministère de l'Environnement. Alors il se peut que nous devions demander un délai pour prolonger la fin des travaux.

Pour ce qui est du développement de la rue Beaudoin, les ventes vont bon train, il ne reste que 4 terrains sur une possibilité de 11 terrains initialement. Les prix de vente approuvés par le conseil sont de 5 000\$ pour un 100 x 100 et de 9 000\$ pour un 100 x 200. Également, le programme d'établissement domiciliaire offert par la Corporation de développement économique de Lyster est toujours en vigueur et il permet au propriétaire d'une construction résidentiel neuve d'obtenir un montant de

3 000\$. D'autres programmes sont également offerts par la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière.

Programme triennal 2014-2015-2016

Avec le succès obtenu dans la vente des terrains de la rue Beaudoin, nous devons sans aucun doute développer une future rue, qui sera nommée rue Huard, en hommage à cette famille, et qui sera située derrière la rue Préfontaine. Les plans pour cette rue sont déjà prêts et nous avons toutes les autorisations nécessaires. Nous pourrions par la suite mettre l'emphase pour prolonger la rue des Bouleaux jusqu'au Domaine Lysterel.

Pour ce qui est de la voirie, le nouveau comité se réunira après les élections pour établir les prochaines priorités, qui seront possiblement l'asphaltage de la route Fournier et d'une partie du Chemin de la Grosse-Ile. Avec les élections qui s'en viennent, il nous est difficile de détailler avec plus de précision le programme triennal à venir.

Budget 2014

Il nous est présentement impossible de vous dire ce qui se passera avec le taux de taxe foncière, étant donné que nous sommes en année d'élection et que le nouveau conseil municipal travaillera au cours du mois de novembre à la préparation du budget 2014. Cependant, il est à prévoir une augmentation selon le coût de la vie. Les taux de taxes de services devraient demeurer sensiblement les mêmes.

Mot de la fin

Je tiens à remercier mes collaborateurs qui sont les conseillers pour leur appui, leur soutien et leur disponibilité. Merci également à la directrice générale et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos citoyens.

En terminant, vos conseillers et moi avons toujours pris le temps de bien connaître nos dossiers avant de prendre les décisions qui s'imposaient. Je veux saluer également le travail d'équipe et la complicité qui existe au sein de notre conseil municipal. Comme j'en faisais mention auparavant, après les élections, il sera plus facile de vous donner des précisions à propos du prochain budget. Vous pouvez compter sur ma grande disponibilité.

DONNÉ À LYSTER, CE 1^{ER} JOUR D'OCTOBRE 2013



Sylvain Labrecque, maire